

Euronext lance une offre d'instruments financiers accessibles aux particuliers



© 2025 Les Echos Publishing

Dans le cadre de son plan stratégique (Innovate for Growth 2027) visant à concevoir des produits innovants répondant aux besoins du marché, Euronext vient d'annoncer le lancement de produits dérivés portant sur des obligations d'États européens. Ces « mini-futures », dont le ticket d'entrée sera moins élevé que les contrats à terme classique, ont été conçus pour répondre aux besoins des investisseurs particuliers. Concrètement, ces produits dérivés permettent de se positionner et de se couvrir contre une évolution éventuellement défavorable sur les obligations d'État italiennes (BTP) à 10 et 30 ans, sur les OAT françaises, les Bunds allemands et les Bonos espagnols à 10 ans.

Autre élément à connaître, la liquidité sera garantie par des teneurs de marché dédiés et les transactions seront compensées par Euronext Clearing. Ce qui permettra aux investisseurs de revendre leurs positions à tout moment. Étant précisé que l'entrée en service de la nouvelle plate-forme Euronext permettant d'accéder à ces actifs est prévue en septembre 2025.

Vous avez dit mini-future ?

Un mini-future est un instrument financier qui permet aux investisseurs de profiter des hausses (mini-future long) ou des baisses des cours d'un sous-jacent (mini-future short). Ce sous-jacent pouvant être des actions, des obligations, des indices, des matières premières, des métaux précieux ou encore des devises. Un produit qui permet à l'investisseur d'accéder facilement à un large choix de sous-jacents.

Un des avantages des mini-futures : l'effet de levier. En effet, contrairement à un investissement en direct dans un sous-jacent, l'investisseur ne finance qu'une fraction du prix du sous-jacent. Le restant étant financé par l'émetteur du mini-future. Cependant, l'investisseur, bien que n'ayant participé qu'à une partie du financement, profite de l'ensemble du mouvement du cours du sous-jacent.

Attention toutefois, ces instruments financiers complexes comportent bien évidemment des risques comme celui de perdre, en cas de mouvements de marché, l'ensemble du capital investi. Ces produits sont généralement recommandés pour les investisseurs expérimentés qui comprennent bien les mécanismes de l'effet de levier et des risques associés. Dans tous les cas, avant d'investir, il peut être opportun de faire accompagner !